



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 8 octobre 2013



Législature 2011 - 2016

Communiqué de la Municipalité N° 19

Rolle, le 24 septembre 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 8 octobre 2013, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Exonération de la taxe forfaitaire sur les déchets

Les factures des taxes des personnes physiques (4000 envois effectués) ont été accompagnées d'une information sur la possibilité d'exonération offerte aux jeunes de 18 à 25 ans en formation. Il n'est en effet pas possible (ni souhaitable) de connaître l'activité de chaque jeune adulte de la Commune. Celle ou celui qui a terminé sa formation et exerce une activité professionnelle à 20 ans est ainsi soumis(e) au paiement de la taxe. Pour mémoire, les personnes bénéficiant de prestations complémentaires, par exemple, sont aussi exonérées de la taxe forfaitaire sur les déchets.

2. Nouvelle caserne de pompiers

L'inauguration de la nouvelle caserne de Rolle du SDIS Etraz Région aura lieu à l'occasion de l'inspection du corps (revue des pompiers) l'après-midi du samedi 16 novembre prochain. Cette manifestation aura lieu en présence des représentants officiels des autorités concernées. Quant à la désormais ancienne caserne, elle sert déjà de nouveau local pour le service de voirie de Rolle qui a déjà pu y regrouper l'ensemble de ses véhicules.

3. Système de détection et régulation lumineuse pour les bus

Par lettre du 3 septembre, Régionyon sollicite l'accord de principe de la Commune de participer au programme de réorganisation des transports publics régionaux et urbains, qui prévoit la mise en place de carrefours à feux équipés d'un système de détection donnant la priorité aux bus. Désireuse de soutenir cet objectif, de favoriser la mobilité au sens général du terme, Rolle adhère à ce projet, lequel fixe sa participation financière à 10.53 %. Un préavis suivra.

4. 1^{er} coup de pioche à la Grand-Rue

La Municipalité a le grand plaisir de convier le Conseil communal à l'événement annonçant le lancement des travaux de rénovation de la Grand-Rue, dont la genèse remonte à la fin du siècle dernier déjà... Cette petite cérémonie est fixée au **vendredi 11 octobre 2013** selon le programme suivant :

Lieu des festivités Débouché rue du Temple / Grand-Rue, vers la fontaine

Horaires 08h.30 à 10h.00 – cafés et croissants offerts à la population et visite des stands d'information, dont l'*Info Grand-Rue* et la *Fondation l'Espérance*

10h.30 « Coup(s) de pioche » de M. le Syndic et discours officiels

11h.00 Vin d'honneur de la Commune sur le site.

5. Restrictions de passage, pose d'une borne escamotable et de potelets

En septembre 2012, la Municipalité validait un nouveau concept de gestion des bornes et barrières sur plusieurs axes de la Commune, dont l'accès au Château, aux quais ou aux ports. La seconde partie du projet a été décidée. Elle se concrétisera par la pose d'une borne automatique et 3 potelets à l'avenue des Poiriers ; la pose de 2 potelets à la Promenade des Grandes-Buttes au débouché de la rue du Temple et, au débouché de l'avenue Général-Guisan, par la pose de 2 autres potelets ; au chemin du Rosey, 2 potelets ; et 2 derniers potelets au chemin de la Plage. Ces installations prévues sur des axes déjà frappés d'une restriction de passage, remplaceront de vieilles barrières métalliques fermées au moyen de cadenas.

6. PQ Grandes-Buttes / Jardins

Une séance d'information publique est agendée au jeudi 7 novembre 2013 à 20h.00 au Château. Elle permettra à la population d'être renseignée sur l'avancement de ce projet de plan de quartier, qui englobe aussi le parc Veyrassat.

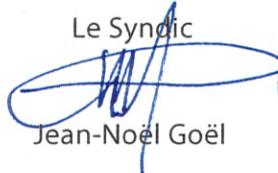
7. Décompte définitif de la Péréquation 2012

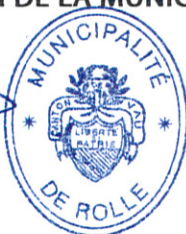
Le Canton rétrocédera, sur la péréquation intercommunale et la facture sociale de l'exercice écoulé, la somme de Fr. 498'087.— à la Commune. Soit la différence entre Fr. 12'395'342.— d'acomptes facturés et le montant final de Fr. 11'897'255.— communiqué par le service des finances. La réforme policière (Fr. 956'433 facturés) ne reviendra finalement qu'à Fr. 948'586.— pour Rolle.

* * * * *

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Jean-Noël Goël



Le Secrétaire


Pascal Petter